



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 06/05/11	Dossier complet le 06/05/11	N° d'enregistrement F0111 P0030 (57)

1. Intitulé du projet

Reconversion de l'ancien hôpital de Bonsecours à Metz

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<p>Rubrique n°33 : Zones d'aménagement concerté, permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.</p>	<p>La surface de plancher créée est estimée à 32 000m² et la superficie du terrain d'assiette est de 4,8 hectares total, comprenant le site de l'hôpital et les espaces publics environnant. Le projet est situé sur la commune de Metz doté d'un PLU approuvé le 18 décembre 2008 qui n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'opération consiste à reconverter le site qui accueillait le CHR Bonsecours dans le quartier Nouvelle Ville à Metz, suite à la construction d'un nouvel hôpital sur le site de Mercy. Les bâtiments existants seront démolis, exceptée partiellement la partie historique de l'hôpital datant du début du XXème siècle. Le périmètre de projet a été élargi aux abords de l'ancien hôpital comprenant ainsi les espaces publics qui seront réaménagés aux abords de l'église Sainte Thérèse et du lycée Louis Vincent.

Dans sa phase d'exploitation, le CHR générerait une activité importante dans le quartier (environ 3000 personnes y travaillaient) ayant pour conséquence un trafic routier et des demandes en stationnement importants.

4.2 Objectifs du projet

Le principal objectif de la municipalité est de redonner un centre au quartier Nouvelle Ville, par une requalification des espaces publics et l'implantation d'équipements publics. Le programme comporte 32 000 m² de surface de plancher total. Un groupe scolaire comportant une école maternelle et élémentaire, une restauration et des locaux pour le périscolaire ainsi que des bureaux trouvent place dans le bâtiment ancien en partie conservé. Dans les parties neuves, une mairie de quartier et des salles annexes ainsi que des surfaces commerciales limitées pourront s'implanter dans les rez de chaussée des bâtiments situés sur les axes les plus importants.

Environ 300 nouveaux logements seront créés dont 25 à 30% de logements sociaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les démolitions débuteront en 2015 pour une durée d'environ 18 mois, menées par l'Établissement Public Foncier de Lorraine, propriétaire actuel du site pour le compte de la ville de Metz. Parallèlement les travaux sur les espaces publics n'interférant pas avec les travaux de démolition pourront débuter. Ensuite, le projet immobilier se développera en plusieurs tranches de 30 à 50 logements annuel pour une durée de 6 à 10 ans. Le projet d'équipement scolaire sera réalisé indépendamment des autres phases de construction. Les besoins en stationnement générés par l'opération seront assurés sur le site par des parkings souterrains.

Le projet répondra aux objectifs de l'agenda 21 de la ville de Metz et fera l'objet d'une certification HQE Aménagement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'arrivée des premiers habitants est prévue en 2018, le site accueillera environ 700 nouveaux habitants. Le quartier sera un lieu de vie avec une activité générée par les équipements et espaces publics, répondant aux besoins et demandes des habitants actuels et futurs du quartier.

Le site est facilement accessible par les transports en commun et des pistes reliées aux principaux axes cyclables sont prévues dans le projet des espaces publics. Les bâtiments seront raccordés en chauffage urbain alimenté par une usine à biomasse.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de démolir

Dossier de création et de réalisation de ZAC

Permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact. Élaboration du dossier de ZAC.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surfaces démolies	45 000 m ²
Assiette du terrain	4.8 ha
Surface de plancher développée	32 000 m ²
Nombre de logements	300
Hauteur maximale des constructions	22 mètres
Coût des travaux des espaces publics	4,8 millions H.T.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Place Philippe de Vigneulles
57 000 METZ

Coordonnées géographiques¹: Long. 6 ° 10 ' 02 " 4E Lat. 49 ° 06' 24 " 1N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est actuellement occupé par les bâtiments de l'ancien CHR qui seront pour la plupart démolis. La surface de plancher totale est actuellement de 48 900 m².

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le site est classé en zone UYB2 du PLU de la ville de Metz approuvé par délibération du Conseil Municipal de Metz le 18 décembre 2008. Cette zone comprend des espaces où sont situés les activités tertiaires, de bureau, de services ainsi que certains grands équipements.

Terrain concerné par les servitudes suivantes :

- Télécom électromagnétique PT1
- Télécom obstacle PT2
- Dégagement aérien T5
- Zone de protection Monument historique AC1
- Voies bruyantes catégorie 3 (100)
- Risque argile : faible

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE approuvé par Metz Métropole le 16 décembre 2013.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Plan de Prévention des Risques d'Inondation approuvé le 11 avril 1991. Le secteur du projet n'est pas concerné par des risques d'inondation.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à plus de 3 km de la zone Natura 2000 "pelouses calcaires du pays messin"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eglise Sainte Thérèse de Bonsecours classée en 1998. La ville de Metz pour son patrimoine architectural et urbain est inscrite sur la liste indicative française du classement mondiale Unesco.

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Préalablement au projet, démolition des bâtiments existants sur le site (environ 45 600m ² de surface de plancher).
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du projet induira des apports de matériaux extérieurs au site pour la construction des bâtiments.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en milieu urbain, il est actuellement complètement construit et présente peu d'espaces propices au développement de la flore ou de la faune.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en aléas faible pour les retraits-gonflement d'argile.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans sa phase travaux, le projet engendrera des perturbations pour le voisinage. Site à proximité voie bruyante catégorie 3
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	il est possible que le projet engendre des odeurs dans sa phase chantier (pose d'enrobés...).
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Probablement dans sa phase chantier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas plus d'émissions lumineuses que pendant l'exploitation par l'hôpital.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Ces rejets sont quasi inexistantes en phase travaux et limités dans sa phase d'exploitation aux émissions des véhicules légers entrants et sortants des parkings.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales seront évacués en débit limité dans les réseaux de collecte. Le projet des espaces publics et privés intègre des surfaces importantes en pleine-terre, améliorant la perméabilité actuelle du site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Evacuation des matériaux de déconstruction et désamiantage préalable. Les déchets de chantier seront évacués vers les filières adaptées. Durant la phase d'exploitation, les déchets ménagers seront collectés par Metz Métropole.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site a fait l'objet d'une étude patrimoniale qui a été intégrée au cahier des charges du projet et pris en compte par l'équipe d'urbanistes. Le diagnostic archéologique a été réalisé, avec des premiers résultats négatifs mais pourra faire l'objet de sondages complémentaires après les démolitions.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'opération aura un effet positif sur le quartier en traitant des friches urbaines, permettant de réaliser des constructions et espaces publics de qualité.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de requalification du site de l'ancien hôpital de Bonsecours va permettre de répondre aux attentes des habitants et usagers du quartier en proposant de nouveaux équipements publics et des espaces publics variés, mettant en valeur le patrimoine architectural du secteur (lycée Louis Vincent et Eglise Bonsecours, classée Monument Historique. Il prévoit de garder des traces de cette ancienne occupation en conservant une partie de l'ancien hôpital datant du début du XXème siècle.

Au regard des réponses données dans le présent formulaire, le site du projet n'est pas concerné par des risques ou nuisances particulières.

La surface de plancher initiale de 48900m², composée de bâtiments ayant subi de nombreux ajouts, surélévations et modifications, est réduite à 32 000m² (COS réel de 2.6 à 1.6), laissant une large place aux espaces publics végétalisés.

Le projet a pour objectif de réduire la circulation automobile autour du site, en instaurant des zones partagées et favoriser le report modal par la réalisation de pistes cyclables autour du site, connectées au réseau global de pistes cyclables de la ville de Metz. Les places de stationnement sur le domaine public non utilisées depuis le départ de l'hôpital sont remplacées par des espaces publics, limitant l'impact de la voiture sur l'environnement.

Le projet fera l'objet d'une certification HQE-Aménagement afin de garantir un projet et des réalisations répondant aux objectifs de développement durable de la ville de Metz notamment au travers de son agenda 21. Cette démarche permettra de gérer les phases de chantier et veillera tout particulièrement à limiter les nuisances dues aux travaux.

Les bâtiments actuels de l'hôpital, ne répondant pas aux normes d'isolation thermique et acoustiques, seront remplacés par des bâtiments BBC, connectés au réseau de chauffage urbain de la ville (alimenté par une usine biomasse), garantissant une réelle efficacité énergétique.

Considérant l'état actuel du site, le projet dont il fait l'objet aura un impact positif sur son environnement :

- en garantissant la qualité environnementale des bâtiments et des espaces publics qui seront construits ainsi que leur relation avec le patrimoine bâti existant,
- en créant des espaces publics dont des espaces verts de pleine terre, il pourra favoriser le développement de la biodiversité dans cette partie du quartier qui en dispose peu,
- en améliorant le quotidien des habitants et usagers du quartier par la réalisation d'équipements et espaces publics,
- en limitant l'impact de la voiture et favorisant les déplacements modes doux par les aménagements qui seront créés.

Au regard de tous ces éléments, il nous paraît possible de dispenser le projet d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

METZ

le,

30 avril 2014

Signature

